Procès-verbal

Conseil académique du 1^{er} octobre 2015



Le conseil académique de l'Université a été réuni en séance plénière le 07 septembre 2015 à 14h30 à l'Amphithéâtre Lagon, UFR Droit Economie Gestion, sous la présidence de Monsieur SAINT-ANDRÉ.

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ	Présent
Président de l'université	rresent
Christian PIHET	Présent
Vice-président du conseil scientifique	Fresent
Didier PELTIER	Présent
Vice Président du CEVU	Fresent
Wilhelmine ALENET	Absente
Suppléante : Marine PAILLOT	
Philippe ALLAIN	Excusé
Stéphane AMIARD	Présent
Christophe ANGOT	Absent
Rémy ARTUS	Absent
Suppléant : Félix CHAILLOU-DELECOURT	Absent
Carole AVIGNON	Excusée, procuration à Sabine MALLET
Aziz BALLOUCHE	Présent
Christine BARRAS	Présente
Jean-Pierre BENOIT	Excusé, procuration à Anthony TAILLEFAIT
Monique BERNIER	Présente
Serge BLONDEL	Présent
Laurent BORDET	Présent
Jean-Philippe BOUCHARA	Excusé, procuration à Philippe SIMONEAU
Tatiana BOUCHÉ	
Suppléant : Arthur PIRAUX	Absent
Jean-François BRUGGEMAN	Excusé, procuration à Laurent LEMAIRE
Antoine CAILLON	Absent
Alphonse CALENDA	Excusé, procuration à Stéphane AMIARD
Corentin CHAS	
Suppléante : Charlotte VIAIRON	Absent
Loïc CHAUMONT	Excusé, procuration à Frédéric SAUBION
Jacquelin CHARBONNEL	Présent
Mathias CHALLEND DE CEVINS	
Suppléante : Margarida SANTOS VALERIO	Absent
Véronique CHUREAU	Présente
Aurore CULLIERE	
Suppléant :Guillaume LEVAVASSEUR	Absente
Régis COUTANT	Excusé
Christophe DANIEL	Présent
Anne-Laure DAVID	Absente
Clarisse DAVID	Excusée, procuration à Christian PIHET
Cheickh Tidiani DIALLO	
Suppléant : Djelika DIABATE	Absent
Marianne DESMEDT	Excusée, procuration à Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Anaïs DINGUILA MBOUMBA	
Suppléant : Abgachi Noé WOROU	Absente
Loulou DODIER	1
Suppléante : Léa CLAVIER	Absente
Anaïs DUCLOS	
Suppléant : Wenceslas FLORO	Absente
Thibaut DUCHÊNE	
Suppléant : Martial LAUNAY	Absent
Erich FISBACH	Excusé, procuration à Laurent BORDET
Olivier GROS	
Suppléante : Léonie PELLETIER	Absent
Nathalie GAUMER	Présente
Denis GINDRE	Présent
Fabrice GUERIN	Excusé
Guido HULSMANN	Présent
GUIGO FIOLOFIANN	rresent

Nathalie JOUSSET	
Laurent HARDOUIN	Excusé, procuration à Stéphane AMIARD
Jean-Jacques HELESBEUX	Excusé, procuration à Sabine MALLET
Catherine KUSZLA	Absente
Cyrille LAHEURTE	Excusé, procuration à Christian PIHET
Bruno LAPIED	Excusé
Erick LEGRAND	Absent
Félicien LEMAIRE	Excusé, procuration à Guido HULSMANN
Pascal LENOIR	Présent
Laurent LEMAIRE	Présent
Philippe LERICHE	Excusé, procuration à David RULENCE
Nicolas LEROLLE	Excusé, procuration à Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Mathieu LEVAILLANT	
Suppléante : Florine GÉLINEAU	Absent
Nathalie LUSSON	Présente
Sabine MALLET	Présente
Samuel LEGEAY	Absent
Suppléante : Charlotte ROY	Absent
Maria Del Carmen MARTINEZ	Absente
Jean-Michel MATZ	Excusé, procuration à Didier PELTIER
Elise NEAU	Absente
Suppléant : Youssef MAHMAL	Absence
Sandra PALMERO	Excusée, procuration à Christophe DANIEL
Xavier PAUTREL	Présent
OLA Abdel Malik	Excusé, procuration à Monique BERNIER
Nicolas PELLERIN	Présent
Suppléant : Adrien PÉNARD	Present
Anne-Laurence PENCHAUD	Absente
Ghislaine PLAUD	Excusée, procuration à Didier PELTIER
Loïc PULIDO	Absent
Maurine PÉRON	Absente
Suppléante : Élisa COZIC	Absente
David RULENCE	Présent
Michelle RYAN-SAUTOUR	Excusée, procuration à Isabelle TRIVISANI
Marc SALLE	Excusé, procuration à Denis GINDRE
Frédéric SAUBION	Présent
Aymeric SEASSEAU	Absent
Henri SEEGERS	Excusé, procuration à Philippe SIMONEAU
Philippe SIMONEAU	Présent
Antony TAILLEFAIT	Présent
Jérôme TOMASINI	Absent
Suppléant : Thi Ngoc Anh NGUYEN	Auseni
Christelle TRAON	Excusée, procuration à Laurent BORDET
Muriel TRAVERS	Excusée, procuration à Christophe DANIEL
Isabelle TRIVISANI	Présente
Stéphane VIDAL	Absent
Suppléant : Axel NEAU	Anseit

A l'ouverture de la séance du 1er octobre 2015, 51 membres sont présents ou représentés (79 membres en exercice, 27 membres présents, 24 procurations).

♦ Membres statutaires à titre consultatif

Olivier TACHEAU - Directeur général des services

+ Membres présents invités par le Président

Jean-Luc COURTHAUDON Christian ROBLEDO

Daniel SCHAUB

♦ Secrétariat de séance

Cellule Institutionnelle

Procès-verbal du conseil académique du 1er octobre 2015

♦ Ordre du jour

1. Autoévaluation : volet établissement
2 Procès-verbal du Conseil académique du 7 septembre 2015

♦ Annexes : dossiers de séance

M. SAINT-ANDRÉ ouvre la séance du Conseil académique en formation plénière à 14h30.

1. Autoévaluation : volet établissement

- M. SAINT-ANDRÉ rappelle le calendrier de l'autoévaluation ainsi que la méthodologie suivie au sein de l'Université d'Angers.
- M. SAINT-ANDRÉ présente le rapport d'autoévaluation volet établissement.
- M. RULENCE propose un ajout sur le nombre d'heures stagiaires dans le paragraphe relatif à la formation continue, afin de ne pas présenter un bilan que financier.
- M. SAINT-ANDRÉ acquiesce.
- M. BLONDEL demande ce qu'est le référentiel enseignant-chercheur.
- M. SAINT-ANDRÉ précise qu'il s'agit d'un cadre permettant de valoriser les activités des enseignantschercheurs en dehors des heures de présentiel devant les étudiants. C'est un cadre qui est validé chaque année par le Conseil d'administration.
- M. BLONDEL s'interroge sur le ton à adopter dans ce rapport vis-à-vis de la ComUE.
- M. SAINT-ANDRÉ rappelle qu'il s'agit d'un rapport d'autoévaluation sur les années précédentes, or la ComUE ne sera mise en place qu'en janvier 2016. La ComUE se mettra en place progressivement et elle sera ce que les acteurs en feront.
- M. BALLOUCHE pose deux questions. D'une part, il s'interroge sur l'apport du GIS Angers Loire Campus face au déficit d'image de l'Université d'Angers. D'autre part, il considère que les Cursus master en ingénierie (CMI) ne sont pas suffisamment valorisés.
- M. SAINT-ANDRÉ précise que les CMI sont bien présents dans le document.

S'agissant d'Angers Loire Campus, l'objectif est de rendre plus lisible l'enseignement supérieur et la recherche angevins. Il s'agit d'un objet en construction, mais au sein duquel l'Université d'Angers est un moteur.

- MME. TRIVISANI s'étonne du contenu du rapport sur la carte culture. Son sentiment est plutôt que les étudiants ont largement adhéré à ce dispositif.
- M. SAINT-ANDRÉ précise que sur la première année, la totalité des 500 cartes cultures commandées n'avait pas été distribuée. Cependant, pour la deuxième année, 600 cartes ont été demandées. Toutefois, il faut noter que le taux d'utilisation de cette carte se révèle *in fine* assez faible. Il reste donc un travail pédagogique à faire pour promouvoir cet outil d'accès à la culture.
- MME. TRIVISANI demande une précision sur le manque de visibilité de la double licence Lettres-Histoire.
- M. SAINT-ANDRÉ précise qu'il s'agit de faire valider formellement son existence par les instances de l'Université. Cela permettra notamment d'identifier son existence dans l'offre de formation sur APB.
- M. LAURENT LEMAIRE remarque à propos du déficit d'image et de communication de l'Université d'Angers, que les panneaux signalétiques pour venir à l'UFR DEG indiquent « Université St Serge », ce qui peut créer des confusions.
- M. SAINT-ANDRÉ précise qu'il sera difficile de changer le nom du quartier et que les échanges sont parfois très long avant d'aboutir auprès des services de la voirie. Le terme « Université d'Angers Campus St Serge » serait plus satisfaisant.
- M. SAINT-ANDRÉ soumet le rapport d'autoévaluation : volet établissement à l'avis du Conseil académique.
- Le Conseil académique émet un avis favorable, à l'unanimité, sur le rapport d'autoévaluation : volet établissement, avec 51 voix pour.

2. Procès-verbal du Conseil académique du 7 septembre 2015

M. SAINT-ANDRÉ soumet à l'approbation du Conseil académique le procès-verbal du Conseil académique du 7 septembre 2015.

Cette décision est adoptée à l'unanimité, avec 51 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé, M. SAINT-ANDRÉ lève la séance à 15h30.

Le Président de l'Université d'Angers,

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ

Le Vice-président du Conseil d'administration,

Christian ROBLEDO

Le Vice-président du Conseil scientifique,

Christian PIHET

Le Vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire,

Didier PELTIER

Le Directeur général des services de l'Université d'Angers, Olivier TACHEAU